

Prix de l'IRÉC 2013

Rapport du jury

par Robert Laplante, directeur général de l'IRÉC

L'édition de cette année des Prix de l'IRÉC revêt un caractère singulier. En effet, l'Institut célèbre ce mois-ci son quinzième anniversaire de fondation et la cérémonie de ce soir est en quelque sorte le lancement d'une série d'événements qui viendront témoigner non seulement du chemin parcouru, mais encore et surtout, des ambitions que nous avons pour les années à venir.

Notre rencontre revêt également un accent particulier alors que l'édition de cette année inaugure une collaboration avec la Caisse de dépôt et placement du Québec qui accorde son soutien financier et nous témoigne une confiance rassurante pour ce qui est de l'avenir et de la continuité des Prix de l'IRÉC. Le hasard faisant bien les choses, l'édition de cette année récompense un travail dans le domaine de la finance, un travail qui ne devrait pas rester sans écho chez les analystes – ou les recruteurs! – de la Caisse. Il n'y a ici aucune flagornerie, l'évaluation des travaux a été complétée bien avant la conclusion de ce partenariat avec la Caisse.

Cette année encore notre répertoire électronique s'est enrichi de nombreux travaux qui témoignent du talent et des compétences démontrés par les récents diplômés des universités québécoises.

Les thèses de doctorat et les mémoires de maîtrise inscrits cette année au répertoire de l'IRÉC viennent de nouveau conforter les intentions premières qui ont justifié la création de cet outil de recherche et des Prix qui lui accordent toute sa reconnaissance. On y retrouve un échantillon formidable de la fécondité et de la diversité des questionnements qui enrichit les connaissances dans le domaine de l'économie.

Comme chaque année, le concours des Prix de l'IRÉC nous fournit l'occasion de fréquenter des exemples inspirants, des exemples de rigueur intellectuelle, de créativité et de compétence qui donnent toutes les raisons de croire que la relève scientifique est au rendez-vous. Une relève pour qui tous les espoirs sont permis.

Comme chaque année, la tâche du jury a été exigeante. Devant une grande variété de sujets, devant l'ampleur des travaux, il n'a pas été facile de faire le tri, d'évaluer les manuscrits et de les ordonner en fonction des critères d'une grille d'évaluation fondée sur les orientations de base et les exigences scientifiques associées à la mission de l'IRÉC.

C'est néanmoins avec un plaisir et un intérêt soutenus que le jury a fait son travail.

Le jury de cette année est composé de Mme Andrée De Serres, professeure à l'École des sciences de la gestion de l'UQAM, de M. Alain Noël, professeur au département de sciences politiques de l'Université de Montréal, de M. Michel P. Trudeau, économiste et secrétaire du conseil d'administration de l'IRÉC et de M. David Rolland, chercheur à Téléuniversité qui a préparé et rédigé les fiches d'analyse. J'ai agi à titre de secrétaire du comité.

Pour procéder à l'évaluation des travaux, le jury a utilisé une grille dont les principaux critères sont : l'originalité de l'objet de la recherche, la pertinence de la méthodologie, la richesse et la maîtrise du cadre théorique, l'apport à la connaissance et enfin, l'intérêt de cet apport en relation avec la mission et les champs d'intérêt de l'IRÉC - en particulier les liens société/économie, les rapports État-Marché, les comparaisons et échanges internationaux, les transformations des entreprises et des structures de production, etc.

On l'aura compris, une pareille grille nous découpait une tâche complexe. La sélection a été établie au terme d'une délibération serrée qui a mobilisé aussi bien le sens critique que les talents de plaideur de chacun des membres du jury. Elle nous a permis de repérer des travaux qui font honneur à la compétence de leurs auteurs en satisfaisant aux critères de rigueur qui font la crédibilité et la réputation des Prix de l'IRÉC, en plus d'enrichir le champ scientifique.

Et cette réputation, il faut le dire, est celle de l'excellence, de la plus haute exigence à l'endroit de la rigueur intellectuelle que doivent démontrer les auteurs. Cette attitude aura permis au fil des ans de souligner des contributions notables de la part des lauréats des Prix de l'IRÉC dont un grand nombre ont vu leurs travaux reconnus et publiés dans des maisons d'édition et des périodiques scientifiques prestigieux. Les critères d'évaluation du jury, il faut le rappeler, ne visent pas à déterminer la valeur académique des travaux. En décernant les diplômes aux auteurs inscrits, les universités ont déjà apporté une sanction. Le jury de l'IRÉC vise plutôt à récompenser les contributions qui apportent au répertoire de l'IRÉC une valeur distinctive, aussi bien par leurs contenus spécifiques que par l'enrichissement qu'ils apportent au répertoire comme instrument de recherche.

Cette année le jury a choisi de remettre les Prix de l'IRÉC pour la meilleure thèse de doctorat et pour le meilleur mémoire de maîtrise. Après discussions serrées et mûre réflexion, le jury a choisi de ne pas décerner de mentions d'honneur. Non pas que les travaux inscrits manquaient d'intérêt, mais tout simplement que leurs mérites relatifs dans l'ensemble de l'édition ne le justifiaient pas. Cela ne fait qu'accroître, on en conviendra, la distinction des deux lauréats de cette année.

Il importe de le préciser, les sommes qui normalement sont accordées pour les mentions d'honneur restent tout de même au service de la valorisation de la recherche. L'IRÉC les consacrera, comme c'est son usage dans ces cas, au financement de stages de recherche pour de jeunes diplômés. L'expérience a montré que ces stages à l'IRÉC ont été fort utiles pour l'accompagnement de jeunes chercheurs en début de carrière en

leur offrant une occasion unique de participer à ses équipes de recherche et, du coup, à acquérir une expérience précieuse pour la suite des choses.

LE PRIX 2013 DU MEILLEUR MÉMOIRE DE MAÎTRISE

Le Prix 2013 du meilleur mémoire de maîtrise inscrit au répertoire électronique de l'IRÉC est attribué à M. Philippe Groulx pour son mémoire intitulé : *Valeur informative et fréquences des transactions d'initiés*. Son travail a été réalisé à la Faculté d'administration de l'Université de Sherbrooke, sous la supervision du professeur Jean Desrochers.

C'est un travail qui témoigne d'une remarquable maîtrise des règles de l'art que le jury a voulu honorer en lui décernant ce prix. Philippe Groulx y démontre en effet une connaissance fine des instruments d'analyse et de leurs règles d'usage. Il y démontre surtout un talent et une compétence remarquables pour la conduite d'une démonstration scientifique rigoureuse, soucieuse de précision et respectueuse des faits d'observation.

C'est à un sujet très spécialisé que s'est attaqué Philippe Groulx, un sujet nécessitant une maîtrise certaine de la littérature scientifique, maîtrise dont il s'acquitte avec brio. Il n'était pas facile de dominer la multiplicité et surtout la diversité des hypothèses qui circulent dans ce domaine très spécialisé de l'analyse financière. Philippe Groulx a su démontrer qu'il domine son sujet suffisamment pour y définir des hypothèses de travail originales. Son mémoire se donne pour objectif d'analyser les fréquences des transactions d'initiés entourant les événements que la littérature désigne comme « des surprises de bénéfices nets trimestriels ».

Devant l'inattendu, comment se comportent les acteurs du monde financier qui ont accès à une information privilégiée? Cette information et les pratiques qu'elle peut inspirer laissent-elles voir une profitabilité distinctive, marquée? Comment peut-on l'observer, sur quelle période, en l'inscrivant dans quel contexte de marché? Voilà autant de questions formulées en un langage plus vulgarisé que celui qu'emploie l'auteur pour y répondre.

Les réponses à ces questions seront explorées dans une démarche poursuivant quatre grands objectifs de recherche que son travail va poursuivre de façon extrêmement méthodique et méticuleuse. Son cadre théorique est énoncé en prenant appui sur une revue de littérature convaincante. Situait aussi bien le contexte juridique que les nuances de définition de la notion d'initié dans le monde financier, Philippe Groulx sait bien inscrire ses préoccupations dans l'univers discursif de sa discipline.

L'examen des différentes positions théoriques concernant les diverses formes d'efficience des marchés qui peuvent être retenues pour cadrer l'analyse est particulièrement bien conduit. L'auteur y démontre un talent certain pour confronter les méthodologies et leurs impacts différentiels sur la lecture des résultats. Il sait bien faire ressortir les nuances que les éclairages distincts apportent au découpage des faits d'observation ainsi qu'aux conduites réelles ou présumées des acteurs.

Fort de cette démonstration de sa maîtrise des règles de l'art, Philippe Groulx posera tout un ensemble d'hypothèses reliées à la discussion des quatre grandes thématiques qu'il se donne pour objectif d'explorer. Ces thématiques renvoient à la détermination de la taille optimale des fenêtres d'observation, à l'établissement des fréquences moyennes des transactions entourant les événements de surprise, au calcul de la profitabilité des transactions ayant des caractéristiques similaires et à celle des transactions partageant un ensemble de caractéristiques similaires.

Chacune de ces thématiques donnera lieu à la formulation d'hypothèses que l'auteur saura fonder et discuter dans un dialogue constant avec les énoncés de la littérature afférente. La démarche méthodologique que Philippe Groulx entreprend alors est terriblement exigeante et conduite avec une maîtrise convaincante des techniques aussi bien que des raisonnements qu'elles soutiennent et autorisent. Les résultats sont fort nuancés et parfois même très contrastés et laissent voir sur chacune des facettes qu'ils couvrent l'utilité et la pertinence de ce mémoire. L'auteur sait bien les rapporter et les discuter en lien avec les résultats établis par des auteurs qui ont travaillé sur chacun des aspects traités. Les hypothèses émises sur chacune des grandes thématiques sont tantôt infirmées, tantôt confirmées et les démarches qui auront permis de le faire seront très certainement utiles aux spécialistes.

Le jury tenait à saluer l'excellente tenue de ce mémoire, exemplaire, à bien des égards, de ce qu'on est en droit d'attendre d'un tel exercice. Philippe Groulx fait dans ce travail la démonstration qu'il a toute la compétence nécessaire pour faire une contribution à son domaine de pratique. L'IRÉC est d'autant plus fier de saluer ce travail qu'il a pu bénéficier d'un instrument que nous avons mis au point dès notre fondation : l'Indice Québec 30. Il est très gratifiant de constater que l'effort porte dans le temps et que nos outils peuvent nous aider à mieux connaître et construire notre réalité économique.

LE PRIX 2013 DE LA MEILLEURE THÈSE

Le Prix de l'IRÉC 2013 pour la meilleure thèse est attribué à M. Raoul Gebert pour son travail intitulé : *Réponses syndicales stratégiques à l'intégration européenne : les syndicats nordiques entre complémentarités institutionnelles et gouvernance multiniveau*. La thèse a été réalisée pour l'obtention du doctorat en Relations industrielles à l'Université de Montréal sous la direction du professeur Gregor Murray.

C'est une thèse très classique, très bien construite, avec un plan très bien structuré. La démarche intellectuelle y est bien campée : mise en contexte, découpage de l'objet, revue des approches théoriques, hypothèses, opérationnalisation et méthodologie, démonstration et synthèse des résultats. L'exposé est clair, rigoureusement mené avec une qualité de traitement qui soutient bien la lecture. Sobrement, mais efficacement, l'auteur fait partager la passion que lui inspire son sujet et nous entraîne dans les questionnements qui ne sont pas seulement les siens, mais bien ceux de tous les acteurs sociaux qui cherchent à comprendre le sens des mutations en cours.

La mondialisation, faut-il le rappeler, travaille en profondeur les arrangements sociaux, exerce des pressions énormes sur les structures sociales et imposent des révisions majeures des manières de voir et d'agir. L'intégration économique, qu'elle soit à l'échelle continentale des blocs régionaux ou plus globalement à l'échelle du monde, met à rude épreuve les cadres nationaux. Partout les forces se réorganisent, en particulier celles du capital et du travail et induisent des modifications importantes des institutions et des arrangements et compromis sociaux. L'asymétrie entre les acteurs, celle qui a donné naissance et pertinence à la syndicalisation et à la constitution des organisations syndicales va s'accroissant. Les forces du capital se déploient à des échelles et avec des moyens qui réduisent de plus en plus l'efficacité et les acquis que le monde syndical avait su construire dans le cadre national. Une nouvelle division internationale du travail se déploie à grande vitesse, mettant en concurrence aussi bien des secteurs économiques spécifiques que des économies nationales toute entières.

Comment le syndicalisme peut-il répondre? Peut-il se définir un nouvel espace stratégique? Si oui, à quelles conditions? En mobilisant quelles ressources institutionnelles? En revoyant quelles pratiques? Autant de questions qui traversent cette thèse et lui donnent son sens premier.

Procédant d'abord à un examen critique des principales approches théoriques (institutionnaliste, fonctionnaliste, structuraliste, etc.) Raoul Gebert construit un cadre théorique que les épistémologues qualifieraient sans doute de théorie intermédiaire synthétique. Ce cadre ambitionne de rendre possible des explications capables de faire la part des choses entre le poids des facteurs exogènes (les institutions, le marché) et les facteurs endogènes (les organisations, les moyens d'action, etc.) dans la mise en place des réponses syndicales face aux défis de l'intégration économique.

Ce cadre lui permet d'établir une grille analytique dont il testera la valeur heuristique en l'appliquant aux cas de la Suède et du Danemark, tous deux confrontés à l'intégration européenne. Après avoir bien campé le modèle social et institutionnel nordique, l'auteur entreprend d'analyser les variations des réponses syndicales en examinant au plus près trois secteurs spécifiques : la construction, le secteur financier et celui de l'hôtellerie et la restauration. Au total six cas, donc, qu'il analysera en détail en réalisant soixante-dix entretiens avec des acteurs-clés et en dépouillant une abondante et riche documentation.

L'analyse dégage pour chacun des secteurs de chaque pays les dilemmes qui se dressent selon les caractéristiques propres à chacun (structure de l'industrie, degré d'intégration, importance de la mobilité de la main-d'œuvre, etc.). « Les avenues possibles varient entre les luttes locales défensives, le renforcement des institutions nationales et le développement de formes variées de solidarités transnationales » (p.342). Les secteurs se dotent de répertoires d'action très distincts, chacun combinant ses réponses en fonction des dilemmes qui lui sont propres.

Les hypothèses de l'auteur, à cet égard, sont enrichies par une comparaison non plus sectorielle, mais transversale, cette fois qui permet d'identifier trois réalignements stratégiques majeurs : le renforcement des relations néo-corporatistes avec les associations

patronales ou les directions des grandes entreprises nationales; l'accent mis sur l'adoption de stratégies transnationales et enfin, le rétrécissement des stratégies syndicales selon un modèle que l'auteur qualifie de « centre-périphérie » et qui renvoie à une certaine hiérarchisation des enjeux, hiérarchisation qui impose des accroc à un modèle uniforme pour le secteur. Examinés dans une lecture croisée en fonction des secteurs, ces réalignements permettent de comprendre et saisir qu'il y a « des variations entre stratégies adoptées à l'intérieur d'un même modèle institutionnel, en réponse à des défis comparables » (p.343)

Posée ainsi sur le plan conceptuel la thèse peut sembler abstraite et quelque peu désincarnée, mais c'est loin d'être le cas. La description empirique est très riche, elle donne à saisir au plus près du terrain la réalité des acteurs et la diversité des contextes selon les secteurs. Mais l'ambition de l'auteur tient précisément à une volonté de surmonter cette diversité et pas seulement à en rendre compte. Raoul Gebert veut montrer comment elle s'exprime et se transforme dans une dynamique particulière donnant au monde syndical ses orientations stratégiques.

C'est la contribution théorique de sa thèse qui démontre bien que contrairement à ce qu'établissent certains courants théoriques, il n'existe pas un déterminisme uniformisateur qui entraînerait partout les mêmes réponses sous l'action des mêmes facteurs. Gebert montre bien que les réponses aux dilemmes stratégiques produisent des intégrations différenciées, que les réponses aussi bien sectorielles que nationales se définissent dans une combinatoire que l'analyse peut très bien saisir.

L'auteur estime que c'est la principale contribution méthodologique de sa thèse que d'avoir mis au point une matrice des stratégies qui permet de comprendre pourquoi telle revendication est mise de l'avant, tel choix de moyen d'action est privilégié ou encore quel type d'alliance est recherché. La matrice rend bien compte des cas étudiés, il faudrait la confronter à d'autres secteurs dans d'autres modèles d'arrangements institutionnels pour juger de sa portée universalisable.

Raoul Gebert termine son parcours d'enquête en examinant la portée de ses résultats pour la pratique des relations industrielles et celle des acteurs syndicaux. Son cadre d'analyse laisse clairement voir que le devenir du syndicalisme et l'efficacité de l'action syndicale ne sont pas marqués du sceau de la fatalité. En dépit de l'asymétrie des forces entre le capital et le travail et malgré d'énormes disparités de rayons d'action, il paraît encore possible de définir un espace stratégique fécond. À la condition toutefois, précise Gebert, que les acteurs sachent bien établir les possibles, se définir un répertoire d'options stratégiques optimisant la cohérence entre les divers niveaux d'action, sectoriel, local, national, transnational. Son travail en fait une démonstration convaincante.

Le jury a apprécié la qualité de cette démonstration. Mais surtout, il tenait à saluer un effort d'analyse qui tourne le dos au fatalisme en montrant bien comment se dessinent des possibles. Le syndicalisme et la solidarité qu'il incarne a de l'avenir, comprend-t-on à la lecture de cette thèse, à la condition d'avoir de l'avenir dans les idées c'est-à-dire en inventant son renouveau en jouant de tous les registres non seulement de l'action, mais aussi de ses idéaux de justice et d'équité.